



Organisation de la session 2024 du concours général des lycées

publié le 12/11/2023

Descriptif :

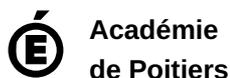
Note de service précisant les modalités d'organisation de la session 2024 du concours général des lycées

Le BO n°42 du 9 novembre 2023 précise les modalités d'organisation de la session 2024 du concours général des lycées.

Ce sont les établissements scolaires qui procèdent à l'inscription des candidats conformément à la procédure décrite dans la documentation accessible à partir de la page d'accueil de leur portail Cyclades.

Les inscriptions seront ouvertes sur l'application Cyclades du **mercredi 29 novembre 2023 au vendredi 15 décembre 2023** minuit (heure de Paris).

Plus de précisions sur les modalités d'inscription, le calendrier, les résultats et la remise des prix sur la [page dédiée](#)  sur le site education.gouv.fr



Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.
Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.